



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0570

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Education artistique - Collèges publics - Aide aux classes à option artistique - Attribution d'une subvention au Groupe des musiques vivantes de Lyon pour l'année 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports**

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Picot

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0570**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Education artistique - Collèges publics - Aide aux classes à option artistique - Attribution d'une subvention au Groupe des musiques vivantes de Lyon pour l'année 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Au titre de ses compétences éducatives et culturelles, la Métropole de Lyon accompagne des actions d'éducation artistique et culturelle au sein des collèges. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves, et institue un parcours allant de l'école au lycée. Ce parcours a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Pour l'année 2015, deux dispositifs sont proposés au Conseil :

- le soutien aux classes à option artistique,
- le soutien au projet "La musique des oiseaux et le paysage sonore" mis en œuvre par le Groupe des musiques vivantes de Lyon (GMVL).

**a) - Le soutien aux classes à option artistique**

Proposé de façon complémentaire aux dispositifs de l'éducation nationale (classes à projet artistique et culturel et ateliers artistiques), les classes à option artistique ont vocation à permettre l'accompagnement financier de classes de collèges mettant en œuvre un projet artistique durant une année scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec une structure culturelle.

La notion de classe à option artistique correspond à une action qui couvre l'ensemble de l'année, avec des rendez-vous réguliers déterminés par les enseignants, en collaboration avec les structures partenaires, et intégrant une pratique régulière de la discipline choisie. Un collège peut ainsi bénéficier d'un financement en proposant aux élèves un projet annuel intégrant l'acquisition d'une pratique artistique dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque, des arts visuels, de la lecture...

Ne peuvent être soutenues que les collaborations avec des structures culturelles, et dans le cadre d'un partenariat s'inscrivant de façon cohérente dans l'environnement territorial du collège. Le soutien financier annuel maximum de la Métropole de Lyon est de 1 800 € par collège. Ces derniers ne peuvent présenter qu'un seul projet de classe à option artistique par établissement.

Les demandes des collèges intéressés par ce dispositif ont été étudiées par une commission mixte associant les services de l'éducation nationale et les directions de l'éducation et de la culture de la Métropole de Lyon. La liste des 13 collèges retenus ainsi que des soutiens proposés est présentée en annexe, le soutien de la Métropole de Lyon à ces projets représente un montant total de 14 400 €. Le versement des subventions interviendra sur présentation des factures acquittées par les bénéficiaires.

### b) - Le soutien au Groupe des musiques vivantes de Lyon (GMVL)

Le Groupe des musiques vivantes de Lyon (GMVL) est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques : création / accueil de compositeurs dans les studios, production et diffusion de spectacles, concerts, expositions, interventions pédagogiques et formation professionnelle, édition de CD/DVD et livres.

Le GMVL, mène dans le cadre de ses activités, une mission de centre de formation et de sensibilisation aux arts reposant sur l'emploi des nouvelles technologies liées au son. Les interventions pédagogiques sont très diversifiées et s'adressent à tous les niveaux d'enseignement, et notamment aux collégiens.

Depuis de nombreuses années, le GMVL a orienté son travail autour de la prise de son et du paysage sonore naturaliste. Ainsi, le GMVL développe et propose des créations musicales spécifiques, des expositions sonores, des programmes de formations dans le domaine de la prise de son naturaliste, mais aussi des travaux relatifs à l'utilisation du son naturel dans la musique, de la composition musicale pure, à la création radiophonique ou encore à l'illustration sonore.

Le projet pédagogique et artistique "La musique des oiseaux et le paysage sonore" s'inscrit dans le cadre du développement spécifique des activités du GMVL autour du paysage sonore.

Ce projet invite les élèves à participer à la mise en forme d'une pièce musicale, en étroite collaboration avec un compositeur. Afin de mener à bien ce projet, les compositeurs interviennent dans les classes pour animer des interventions artistiques tout au long de l'année.

Cinq compositeurs interviendront en 2015-2016 dans 2 collèges et 3 classes de la Métropole de Lyon (Collège Olivier de Serres à Meyzieu et Collège Paul Vallon à Givors).

Plusieurs événements viendront ponctuer ce parcours artistique (semaine du son, restitution finale, etc.).

Le budget prévisionnel de l'édition 2015-2016 de ce projet est établi à 41 518 €, répartis comme suit :

| Dépenses                         | Montant en €  | Recettes                            | Montant en €  |
|----------------------------------|---------------|-------------------------------------|---------------|
| Artistiques                      | 17 056        | Ressources propres GMVL             | 12 698        |
|                                  |               | Etablissements scolaires            | 1 500         |
| Techniques                       | 3 900         |                                     |               |
|                                  |               | <i>Partenaires publics</i>          |               |
| Logistiques                      | 2 817         | DRAC Rhône-Alpes                    | 5 600         |
|                                  |               | Rectorat de Lyon                    | 660           |
| Communication                    | 3 150         | Département du Rhône                | 6 000         |
|                                  |               | Métropole de Lyon                   | 4 000         |
| Administration                   | 5 700         | Agence nationale du service civique | 900           |
|                                  |               | Ministère de la Cohésion sociale    | 4 860         |
| Mission service civique          | 5 795         |                                     |               |
|                                  |               | <i>Partenaires professionnels</i>   |               |
| Divers / fonctionnement / locaux | 3 100         | SACEM                               | 3 800         |
|                                  |               | Mécénat Crédit Mutuel               | 1 500         |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>41 518</b> | <b>TOTAL</b>                        | <b>41 518</b> |

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € au profit du Groupe des musiques vivantes de Lyon, dans le cadre de la participation de 3 classes issues de 2 collèges de la Métropole de Lyon au projet "La musique des oiseaux et le paysage sonore" ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions aux classes à option artistique d'un montant total de 14 400 € selon la répartition présentée en annexe pour les 13 collèges publics concernés,

b) - le soutien et l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € au Groupe des musiques vivantes de Lyon.

**2° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 657382 à hauteur de 14 400 € et compte 6574 à hauteur de 4 000 € - fonction 311 - opération n° 0P33O3063A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**